



# PROJET PÉDAGOGIQUE ALSH EXEN



# Sommaire

<b>PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL</b>	<b>4</b>
<b>LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE</b>	<b>5</b>
Les objectifs éducatifs de <b>SCHILTIGHEIM</b>	Erreur ! Signet non défini.
La collaboration des acteurs	6
<b>L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE</b>	<b>7</b>
Le territoire	7
La localisation	8
Les partenaires	8
<hr/>	
<b>PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION</b>	<b>09</b>
<b>LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?</b>	<b>110</b>
<b>NOTRE PLAIDOYER ENFANCE</b>	<b>121</b>
<b>NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS</b>	<b>132</b>
Les partenaires	Erreur ! Signet non défini.
Un accueil inclusif	154
La participation des mineurs	165
Le respect du cadre de vie en société	165
Le développement des compétences psychosociales	16
<hr/>	
<b>FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE</b>	<b>19</b>
<b>LE CADRE DE L'ACCUEIL</b>	<b>18</b>
Les partenaires	18
Les horaires d'accueil	19
<b>LES MODALITÉS D'ACCUEIL</b>	<b>19</b>
Les espaces d'accueil	19
Les modalités d'inscriptions	20
La tarification	221
Les modalités de restauration	222
Les journées types	232
<b>LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE</b>	<b>25</b>
<hr/>	
<b>LES RELATIONS EXTERNES</b>	<b>26</b>
<b>LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES</b>	<b>27</b>
<b>LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE</b>	<b>28</b>
<b>LE CADRE LÉGAL</b>	<b>290</b>
<hr/>	
<b>ÉVALUATION</b>	<b>301</b>
<hr/>	
<b>ANNEXES &amp; RESSOURCES</b>	<b>34</b>
<hr/>	
PROJET PÉDAGOGIQUE – ACCUEIL DE LOISIRS EXEN	2



## INTRODUCTION

La Ville de Schiltigheim a confié la gestion de ses accueils de loisirs sans hébergement à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

La ville de Schiltigheim mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'un marché public de services.

Ce projet pédagogique est spécifique aux accueils de loisirs de la commune. Le projet pédagogique de Léo Lagrange Animation répond au Projet Éducatif du service de l'Éducation de la commune pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Les équipes interviennent dans les Accueils de loisirs élémentaires de Simone Veil et d'Exen, dans les accueils de loisirs maternels de Simone Veil et de Leo Delibes.

Cela concerne :

- L'accueil de loisirs périscolaire des mercredis en période scolaire, pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.
- L'accueil de loisirs extrascolaire des petites vacances d'automne, d'hiver et de printemps et les vacances d'été en juillet.

Le **projet pédagogique** décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre du Projet Éducatif de la Ville de Schiltigheim et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation.

Le **projet d'animation**, quant à lui, complète le projet pédagogique. Il détaille les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Il élabore les modalités d'évaluation



**PARTIE 1**

# PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL



# LE PROJET ÉDUCATIF

## LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Le Projet Éducatif de la Ville de Schiltigheim constitue un cadre de référence commun à l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. L'équipe de l'accueil de loisirs tient une place active dans cet outil de collaboration locale, pour assurer une bonne articulation entre les différents temps de vie de l'enfant.

La place accordée aux partenaires dans le PEDT est essentielle :

- Elle garantit la diversité des approches pédagogiques et des ressources disponibles.
- Elle permet une meilleure prise en compte des réalités locales et des besoins spécifiques des familles.
- Elle favorise une dynamique de réseau, source de cohérence et d'innovation éducative.

En travaillant en partenariat, nous contribuons collectivement à **un environnement éducatif riche, cohérent et inclusif**, au service de l'épanouissement de chaque enfant.





## LA COLLABORATION DES ACTEURS

### L'accueil de loisirs périscolaire contribue à la dynamique éducative de proximité.

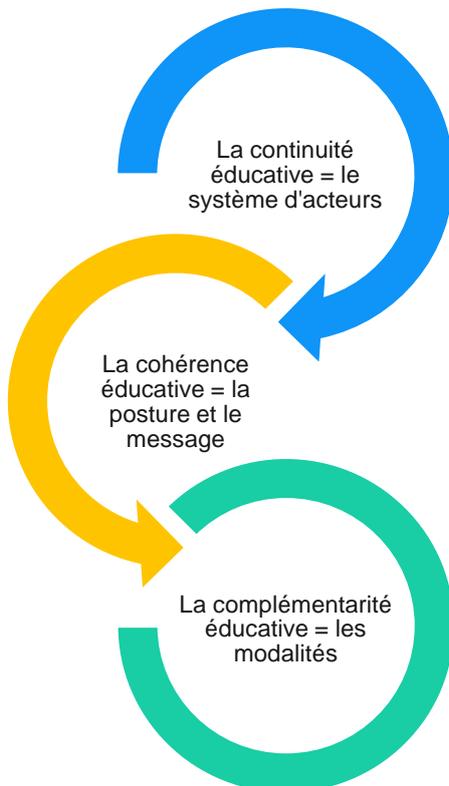
La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.

Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Adopter une logique d'éducation partagée, dépassant les cloisonnements entre Éducation Nationale et accueil périscolaire.
- Travailler une approche globale de l'enfant.
- Mobiliser l'ensemble des partenaires.

### Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative



**L'enfant est « un ».** L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.



# L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

## LE TERRITOIRE

**SCHILTIGHEIM** est une commune **urbaine**, qui avoisine les **40 000 habitants**, située dans l'Eurométropole de Strasbourg. La commune s'étend sur **environ 8 km<sup>2</sup>** et se découpe en plusieurs secteurs, dont des quartiers identifiés (Centre, Marais, Ouest, Gare & Médiathèque).

Sa localisation en fait une commune très attractive notamment pour :

- Sa diversité **sociale et culturelle** avec une population variée et dynamique ;
- Son accessibilité grâce à la **proximité immédiate de Strasbourg**, aux lignes de bus, aux connexions tram tout proches, au train, ainsi qu'à des accès routiers rapides ;
- Son cadre de vie agréable, mêlant **espaces verts (ex. roseraie), équipements de proximité, zones commerçantes, écoles et services** adaptés aux familles.

La commune de Schiltigheim a connu un essor particulier depuis ces **dernières années** :

- La commune a vu s'installer de nombreuses familles, notamment en raison de sa proximité avec Strasbourg, de son attractivité résidentielle et de son offre de services adaptés aux jeunes enfants et aux familles.
- Différentes infrastructures ont été développées ou renforcées, telles que des équipements éducatifs, des lieux culturels et sportifs, renforçant la qualité de vie sur le territoire.

La ville bénéficie de services, ainsi que de nombreux équipements répondant à une logique d'ouverture et de proximité :

- **Équipements scolaires** : plusieurs écoles maternelles et élémentaires publiques (par exemple : école Exen Pire, école Exen Schweitzer, école Jean Mermoz, école Paul Bert) ainsi qu'une école privée (L'Oliveraie).
- **Équipements sportifs** : gymnases, stades, piscines, terrains polyvalents et salles de sport municipaux.
- **Équipements culturels** : médiathèque Frida Kahlo, centres culturels, salles de spectacle, équipements de lecture publique et lieux d'animations locales.

Les associations ont aussi une place importante au sein de la commune, leurs activités sont diverses et variées : structures de solidarité ou d'aide sociale, clubs de quartier, associations sportives, associations culturelles, centres sociaux, associations de parents d'élèves, etc.

**Annuaire des associations** : <https://annuaire-des-associations.com/C67447-schiltigheim/>



## LA LOCALISATION

L'accueil de loisirs **Exen** se situe **au sein des locaux de l'école Exen**, au cœur du centre-ville de Schiltigheim.

### École Exen Pire

112 Route de Bischwiller  
67300 SCHILTIGHEIM

Directrice : Mme Nathania PERICLES

Tél sur site : 06.99.60.92.60

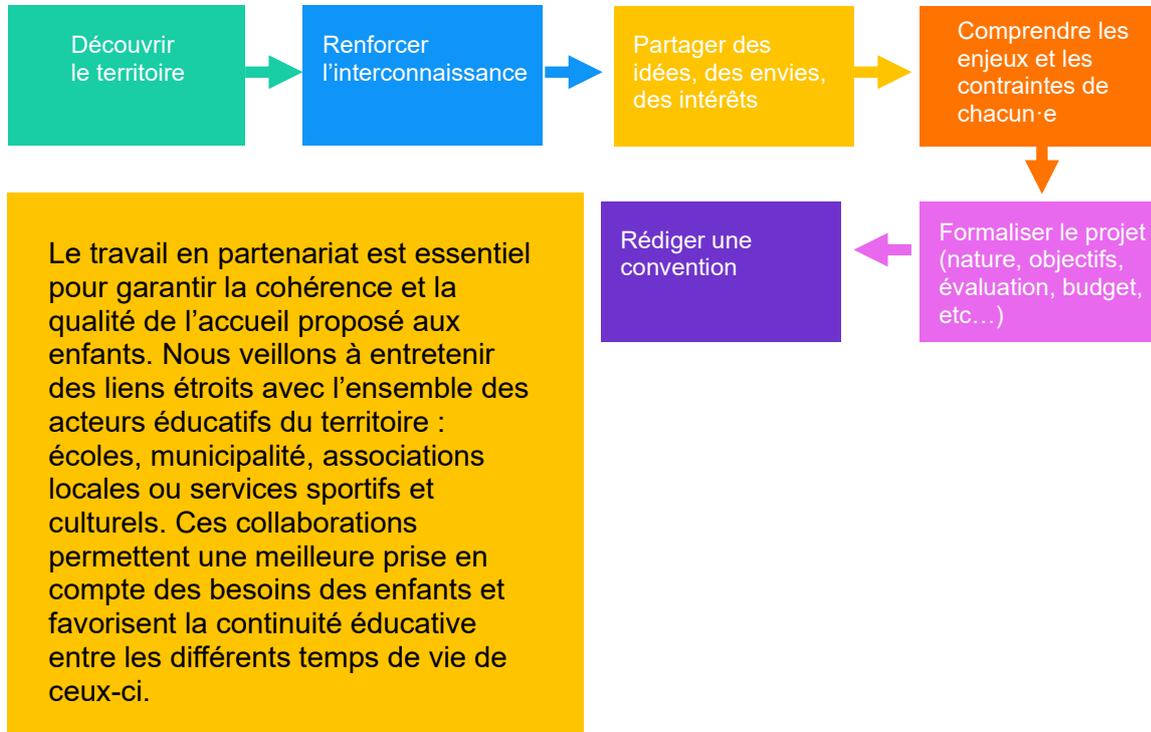
Mail : [nathania.pericles@leolagrangé.org](mailto:nathania.pericles@leolagrangé.org)

Coordination des ACM : M. Charles DUSSERE

Mail : [charles.dussere@leolagrangé.org](mailto:charles.dussere@leolagrangé.org)

## LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés.**





- **La Ville de Schiltigheim** est le partenaire à la fois institutionnel et opérationnel de chacune des structures. Les agents municipaux contribuent chacun à leur niveau à la qualité de nos accueils : cadres et techniciens de l'éducation, agents d'entretiens, agents de restauration.
- **Le Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et du Sport (SDJES)** est le partenaire institutionnel de la structure. Ministère de tutelle, le ministère de l'Éducation et de la Jeunesse délivre un agrément avec un n° d'habilitation fixant les modalités légales, administratives et réglementaires dans lesquelles les accueils de loisirs doivent être organisés. Chaque accueil est déclaré périodiquement (à l'année pour le périscolaire et à chaque période de vacances pour l'extrascolaire). Les intervenants et encadrants sont également déclarés et enregistrés sous leur matricule.
- **La Caisse des Allocations familiales du Bas-Rhin (CAF)** est l'un des principaux partenaires financiers. Les tarifs d'inscriptions sont calculés en fonction des revenus des familles, fixés selon des barèmes établis par la CAF et répartis en plusieurs tranches. La prestation de service permet de financer une partie du coût réel de l'accueil des enfants.
- **Les Familles** prennent une place importante dans le projet de la structure. Bien plus qu'un simple mode de garde marchand, l'accueil de loisirs a pour vocation de prendre en compte l'individu dans sa globalité, c'est-à-dire l'enfant et sa famille. À ce titre, la famille et les parents des enfants sont considérés comme des partenaires d'éducation. Les échanges avec les familles sont multiples, et dépassent le simple cadre administratif et financier de l'inscription.
- **Les écoles maternelle et élémentaire de Schiltigheim** sont des partenaires privilégiés de l'éducation des enfants. Afin d'assurer la continuité pédagogique avec les écoles, des rencontres sont régulièrement organisées avec les chefs d'établissements, notamment pour des aspects techniques de mutualisation des locaux
- **L'Alsacienne de Restauration** est le prestataire de restauration les mercredis et les vacances scolaires. Dans la mesure du possible, les régimes spécifiques sont respectés (selon les recommandations des familles, qui ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à 3 types de menus : classique, sans porc ou végétarien). Les prescriptions et autres allergies alimentaires sont également prises en compte dans la distribution des repas aux enfants. En revanche il n'y a pas de repas de substitution.



PARTIE 2

# PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION



# LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisir ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévoles associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange, fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Léo Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formation-insertion au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et seniors.

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'un **projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclaire nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires. La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

## NOS AGRÉMENTS

**8 JANVIER 1958**

Reconnaissance s'utilité publique

**1<sup>er</sup> MARS 1994**

Déclaration organisme prestataire de formation

**10 JANVIER 2023**

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

**4 JUILLET 2024**

Agrément « association éducative complémentaire de l'enseignement public »

**4 JUILLET 2024**

Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

**17 JUILLET 2024**

Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »

**29 AOÛT 2024**

Agrément « Engagement de service civique »

**18 DÉCEMBRE 2024**

Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)

**31 JANVIER 2025**

Habilitation « BAFA/BAFD »



# NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation, l'accueil périscolaire est un temps éducatif en soi, complémentaire du temps passé en classe, essentiel à la continuité du parcours scolaire de l'enfant. La journée dans l'école est ici pensée comme apprentissage partagé, en lien avec l'ensemble de la communauté éducative et les ressources du territoire.

L'accueil périscolaire incarne ainsi le lien vivant entre éducation populaire et Éducation Nationale, dans une logique d'alliance éducative.

Les temps périscolaires (matin, midi, soir) occupent une place significative dans la vie quotidienne des enfants. Ils favorisent l'apprentissage de la sociabilité, le développement de l'autonomie et du libre choix. Ils facilitent de la sorte l'accès aux loisirs éducatifs et contribuent à l'accompagnement à la scolarité.

Ils sont, surtout, des moments de transition essentiels dans la journée de l'enfant. Véritables passages entre la famille et la classe, ils concrétisent l'un des premiers pas entre les apprentissages formels et informels, entre individualité et vie en groupe.

- Pour que l'enfant puisse apprendre, grandir et s'épanouir, il a besoin de se recentrer, de souffler, d'exister pour lui-même autant que dans le groupe, d'équilibrer les temps d'acquisition des savoirs et les temps pour soi.
- L'enfant est acteur de son parcours : il évolue dans un cadre balisé mais ouvert, où il peut exprimer son potentiel, développer son autonomie, prendre part à la vie collective, et s'approprier son environnement.
- L'accueil périscolaire devient ainsi un lieu d'apprentissage informel, propice à l'émergence de compétences sociales, émotionnelles et citoyennes. Ces temps offrent un territoire et un temps de jeu, d'interactions, et de socialisation, où l'enfant apprend à se confronter aux autres, à coopérer, à résoudre des conflits, et à mieux « faire ensemble » en grandissant.

C'est donc l'esprit que Léo Lagrange Animation inscrit dans son action, en lien étroit avec les familles, les équipes éducatives, et les partenaires éducatifs du territoire. Cette coéducation partagée à l'échelle locale repose sur trois principes essentiels de coéducation :

- Assurer la continuité entre les différents temps de vie de l'enfant,
- Compléter les apports de chacun des acteurs éducatifs,
- Garantir la cohérence des repères donnés aux enfants.

Cette coéducation participe d'un projet commun et prend corps dans la collaboration entre, équipes enseignantes, animateur·rices, ATSEM, agents de restauration et de la collectivité, partenaires associatifs et institutionnels du territoire.

**Ainsi, l'accueil périscolaire porté par Léo Lagrange Animation est très loin d'une simple fonction de garde : c'est un dispositif éducatif à part entière, pensé, animé et évalué collectivement. Il prend part à la construction d'une société plus juste et plus solidaire, en préparant chaque enfant, non seulement à réussir sa scolarité, mais surtout à trouver sa place dans la société, comme citoyen émancipé, autonome et engagé.**



# NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le « **Projet éducatif, spécial enfance** » permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté



Plus particulièrement, l'équipe de l'accueil de loisirs périscolaire :

**: L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs périscolaire met en place différentes actions pour accompagner le développement des enfants :**

- 1. Promouvoir le vivre-ensemble et la coopération**  
L'équipe accompagne les enfants pour **apprendre à travailler ensemble** lors d'expériences scientifiques, **partager le matériel, attendre leur tour** et **écouter les idées des autres**, favorisant ainsi la coopération et le respect mutuel.
- 2. Favoriser l'ouverture culturelle et la curiosité**  
L'équipe propose des activités permettant aux enfants de **découvrir les phénomènes scientifiques du quotidien** (eau, air, lumière, sons, nature) et de **s'ouvrir à la diversité des savoirs et des lieux de découverte** tels que les musées, médiathèques ou jardins botaniques, stimulant ainsi leur curiosité naturelle.
- 3. Favoriser l'inclusion et l'égalité des chances**  
L'équipe veille à ce que **tous les enfants, quels que soient leurs niveaux, capacités ou besoins**, puissent participer aux activités scientifiques grâce à des expériences **accessibles, ludiques et adaptées à chacun**.
- 4. Sensibiliser à l'environnement et au monde vivant**



L'équipe propose des activités et sorties pour observer la nature, comprendre le vivant et prendre conscience de leur environnement, à travers des expériences simples et des visites (jardin botanique, observation de la nature, etc.).

## DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants âgés de **6 à 11 ans**. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

BESOINS	3-6 ans	6-9 ans	9-11 ans
<b>Sécurité physique</b>	Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés	Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant	Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive
<b>Sécurité affective</b>	Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute	Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes	Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité
<b>Accueil des émotions</b>	Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir	Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis	Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui
<b>Émancipation / autonomie</b>	Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien	Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul	Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante
<b>Sociabilisation</b>	Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples	Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe	Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide
<b>Développement intellectuel</b>	Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue	Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base	Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances
<b>Communication / langage</b>	Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges	Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours	Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée
<b>Activité physique / motricité</b>	Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination	Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin)	Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue
<b>Créativité / expression</b>	Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse	Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction	Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée
<b>Appartenance / reconnaissance</b>	Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts	Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences	Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale



La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.

Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

## UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs extrascolaire est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap.**

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

**Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs.**

Les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicap peuvent être accueillis au centre dès lors qu'ils sont scolarisés. L'équipe d'animation fait le lien avec la famille et les institutions qui connaissent l'enfant, afin d'étudier la possibilité de l'accueil et les modalités d'adaptation à mettre en œuvre.

La plupart du temps, les enfants à besoin particuliers bénéficie de la présence d'un adulte référent, qui fait partie intégrante de l'équipe d'animation. Il peut ainsi accompagner l'enfant vers l'inclusion dans le groupe d'enfant, mais aussi se détacher le cas échéant, lorsque l'enfant a besoin de s'isoler.

L'animateur référent peut ainsi adapter la participation de l'enfant aux différents temps d'accueil, aussi bien dans les temps d'activités que dans les temps de repos, pendant les temps de repas.

La plupart du temps, nous privilégions l'intervention d'un accompagnant à l'élève en situation de handicap qui travaille déjà en milieu scolaire et qui connaît l'enfant.



Ce dernier est sensibilisé aux techniques d'animation et peut bénéficier d'un budget pour l'achat de matériel spécifique, en sus d'un espace dédié au sein de l'accueil dans lequel l'enfant peut trouver ses propres repères en cas de besoin.

## LA PARTICIPATION DES MINEURS

**La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique.** Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante

- **Sur le fond**, cela implique la prise en compte de leurs idées, envies et besoins lors de la construction des projets d'activités. Les enfants sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs attentes, que ce soit à travers des temps de parole formalisés (ateliers participatifs, questionnaires créatifs, jeux de rôle, échanges en petits groupes, moments de feedback collectif, etc.) ou lors de moments plus informels d'échange avec l'équipe d'animation.
- **Sur la forme**, nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée. L'équipe d'animation adopte une posture favorisant l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».

## LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

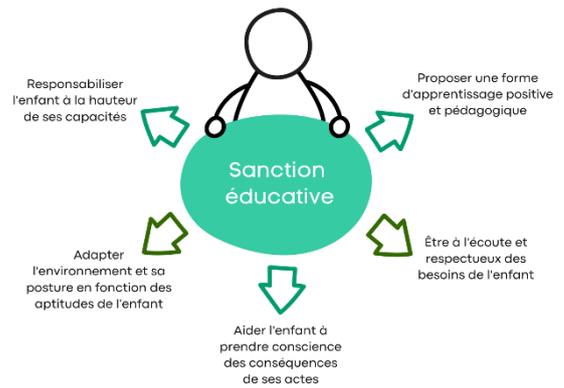
**Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères favorisant la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :**

- Élaborer avec les enfants un cadre commun respectueux des besoins et des responsabilités de chacun
- Mettre en place des rituels d'accueil et de clôture pour structurer la journée et encourager le dialogue
- Proposer des activités variées et adaptées tout en laissant des possibilités de choix personnel
- Associer les enfants à la conception et à l'organisation des projets et ateliers
- Favoriser la participation volontaire aux activités pour respecter le rythme et les envies de chacun
- Encourager l'initiative des enfants et répartir les responsabilités de manière progressive
- Assurer une continuité éducative entre les différents âges et thèmes abordés



Nous apportons **une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité** qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

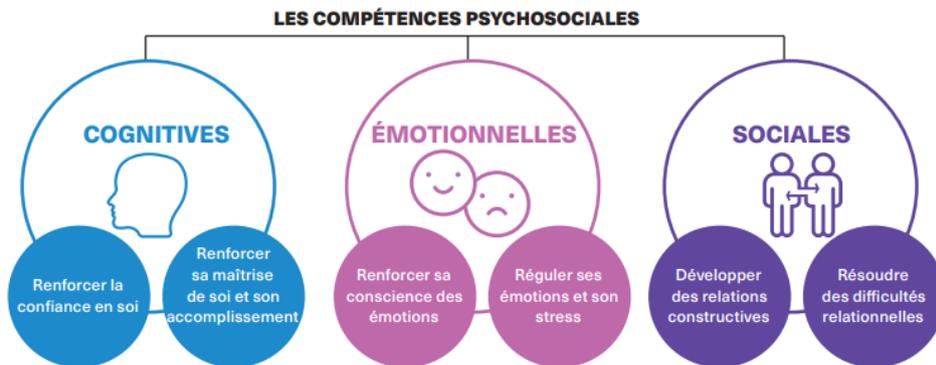
Pour cela, nous travaillons autour de **la notion de sanction éducative et non pas de punition**, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.





## LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

**Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel** pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.



Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun d'**apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité.**

L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.

**C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.**



**PARTIE 3**

# **FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE**



# LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants de la commune et des communes avoisinantes peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs.

## LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité des locaux de l'accueil de loisirs est de 48 enfants au maximum lors des temps périscolaires du mercredi et extrascolaires. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la

Type d'accueil	Encadrement + de 6 ans
Accueils de loisirs et activités	1 pour 12 mineurs

SDJES :

- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation. À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces deux impératifs.
- La direction peut être incluse dans l'effectif d'encadrement si l'accueil a un effectif d'au plus 50 mineurs.
- En cas d'organisation d'un séjour accessoire, d'1 à 4 nuits, l'encadrement ne peut être inférieur à 2.
- La législation définit également les conditions d'encadrement des activités physiques et sportives pratiquées en accueil de loisirs. Chaque direction consulte ce cadre législatif avant une activité et peut l'expliquer aux familles.

Un nombre d'enfants maximum à accueillir est défini par la commune par période de vacances. Ainsi, l'accueil de loisirs extrascolaire peut accueillir :

## LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les mercredis, les enfants sont accueillis en journée complète ; demi-journée avec ou sans repas.

Horaires	Accueil de loisirs Exen		
Arrivées Matin	De 7h45 à 9h		
Arrivées et départs Midi	De 12h à 12h15 Avec ou sans repas	Journée continue avec repas	De 13h30 à 13h45 Avec ou sans repas
Départs soir	De 16h30 à 18h15		



# LES MODALITÉS D'ACCUEIL

## LES ESPACES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces équipés d'un mobilier adapté.

### À l'intérieur :

- Bureau de direction, accessible pour des rendez-vous avec les familles ou des convocations avec les membres de l'équipe d'animation. Pour les affichages obligatoires et le stockage du matériel.
- Salle d'activité 1 : utilisé pour les réunions d'équipe, les temps de préparation, pour l'accueil des enfants sur les temps des matins, midis et soirs, pour les ateliers de bricolage, les rassemblements de groupes et pour le pour soi. Ces salles permettent également de stocker le matériel nécessaire aux différentes activités.
- Gymnase, dédié aux activités sportives et motrices, permettant aux enfants de pratiquer jeux collectifs et activités physiques en toute sécurité.
- Salle de danse, adaptée aux activités artistiques et corporelles, favorisant l'expression et la créativité des enfants.
- Bloc sanitaire, composé de deux WC enfants, facilement accessibles pour les plus petits et un WC adapté pour les personnes en situation de handicap.
- Restaurant scolaire, Les repas y sont adaptés aux régimes végétariens, sans porc et standard ou autres besoins spécifiques. Aménagé avec frigo, four, micro-ondes, plonge et lave-vaisselle, répondant aux normes sanitaires et permettant une bonne réception et conservation des denrées pour un service de qualité.

### À l'extérieur :

- Préau couvert, offrant un espace abrité pour les jeux ou activités en cas de pluie.
- Terrain de basket, pour les activités sportives et les jeux collectifs.
- Aire de jeux, adaptée aux différents âges, permettant aux enfants de se défouler et de développer leur motricité.
- Cabane / structure ludique, pour les jeux imaginatifs et les activités d'exploration en plein air.
- Espaces verts et jardin, pour les activités nature, les ateliers scientifiques et les moments de détente.



## LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur le portail citoyen de la Ville de Schiltigheim. Le service de l'Éducation de la ville de Schiltigheim gère la partie administrative et les dossiers d'inscription. L'inscription est définitive lorsque la famille a remis un dossier complet :

- Le dossier d'inscription donne des renseignements sur l'identité des enfants accueillis. Il précise les noms des responsables de l'enfant et les noms des personnes autorisées à chercher l'enfant, ainsi que les personnes à contacter en cas d'urgence.
- La fiche sanitaire permet d'avoir des renseignements d'ordre médicaux ou chirurgicaux. Elle est accompagnée d'une copie des vaccins obligatoire en accueil collectif de mineurs tels que définis à l'article R. 227-7 du code de l'action sociale et des familles.
- Le règlement intérieur qui précise les modalités d'accueil de l'enfant aux familles.

## LA TARIFICATION

La tarification est adaptée au quotient familial fixé par la collectivité.

La tarification est adaptée au quotient familial fixé par la collectivité.

Elle est disponible sur le site de la Ville : <https://www.ville-schiltigheim.fr/vie-quotidienne/scolaire-et-periscolaire/accueils-periscolaires-et-de-loisirs/>

## LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Les repas sont préparés et livrés par l'Alsacienne de Restauration via un système de liaison froide. Ils sont pris dans le restaurant scolaire de chaque site d'animation, reconditionnés par des agents de restauration. Les régimes alimentaires sont étudiés dès l'inscription.

Sur chacun des sites, des personnels de restauration sont mis à disposition par la Ville. Ils préparent la mise en place des tables et des plats. Les animateurs accompagnent les enfants dans le service et s'assurent du bon déroulement du repas.

### **Les objectifs du PAI**

Les protocoles d'accueil individualisé (PAI) permettent d'éviter la consommation des aliments responsables d'allergies alimentaires et de disposer de traitements adéquats prescrits par le médecin en cas de crise.

La mise en place d'un PAI est possible après une concertation avec la famille de l'enfant concerné, son médecin traitant et la collectivité. Dans la mesure du possible une alternative au repas est proposée en fonction des allergies alimentaires : les familles peuvent fournir le repas de leur enfant dans certains cas très spécifiques (troubles de l'alimentation, maladie génétique, etc.) ou bien nous procédons à l'éviction de l'aliment allergène.



## LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

### -- C'est en jouant qu'on apprend ! --

Le temps périscolaire du mercredi s'inscrit dans la continuité pédagogique de la semaine. L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.

HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITES
7h45 - 9h	Arrivées échelonnées et accueil des familles	Temps pour soi ; rituels autour des émotions ; etc.
9h - 9h45	Activités de motricité au Gymnase	Construction du planning ; création des groupes ; etc.
10h00 - 11h45	Ateliers d'expérimentation	Activités : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; etc.
12h - 13h15	Repas	Petits jeux de coopération ; etc.
13h30 - 14h45	Temps pour soi	Temps calme ; bulles de lecture de dessin et rangements pour les grands ; etc.
15h- 16h00	Ateliers créatifs	Activités : musique ; théâtre ; peinture ; jardinage ; nature ; débat ; citoyenneté ; etc.
16h00 – 16h30	Goûter	Bilan de la journée ; chansons ; etc.
16h30 - 18h15	Départs échelonnés et accueil des familles	Jeux libres



# LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'une directrice et de quatre animateurs et animatrices, *qui*, toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs. La liste des membres de l'équipe est disponible sous forme de trombinoscope affiché à l'accueil.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis au périscolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche d'appropriation du PEDT des objectifs de la commune, du PST, etc. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc...)

L'équipe d'animation bénéficie :

- D'un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- Des réseaux professionnels locaux et nationaux
- D'une boîte à outils avec de nombreuses ressources pédagogiques (cf. partie annexes et ressources) qui s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.

## Réunions de l'équipe d'animation

Les réunions de l'équipe d'animation ont lieu tous les mardis de 9h à 11h sur le site d'Exen. Elles permettent de :

Préparer la journée du mercredi, en définissant le programme, les horaires et les projets éventuels.

Partager les informations concernant les enfants, afin d'assurer un suivi cohérent et adapté aux besoins de chacun.

Coordonner l'organisation générale et répartir les responsabilités entre les membres de l'équipe.

Ces réunions sont également l'occasion de faire le point sur les activités précédentes, d'ajuster les projets en cours et de prévoir les besoins en matériel ou en logistique.



## **Organisation et suivi :**

Les réunions sont planifiées chaque semaine, selon les besoins du périscolaire ou des mercredis.

Un ordre du jour prédéfini, adapté aux besoins de l'équipe, structure chaque réunion et permet de traiter efficacement les différents points à aborder.

Les réunions de l'équipe d'animation sont organisées de la manière suivante selon un calendrier périodique :

- Des temps sont consacrés à la programmation et à la préparation des activités
- Des temps sont consacrés au fonctionnement et à l'organisation de la structure
- Des temps sont consacrés à l'évaluation et à l'échange autour de situation spécifiques
- Des temps sont consacrés au rangement, à l'entretien et à l'inventaire du matériel pédagogique
- Des temps sont consacrés à la formation sur des thématiques spécifiques
- Des temps sont consacrés à la vie associative et au fonctionnement interne de la structure Leo Lagrange Animation



**PARTIE 4**

# LES RELATIONS EXTERNNES



# LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille qui constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil périscolaire passe par **la construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers :

## Communication avec les familles

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 5 étapes du quotidien avec les familles à travers différents outils de communication.

### Communication de proximité :

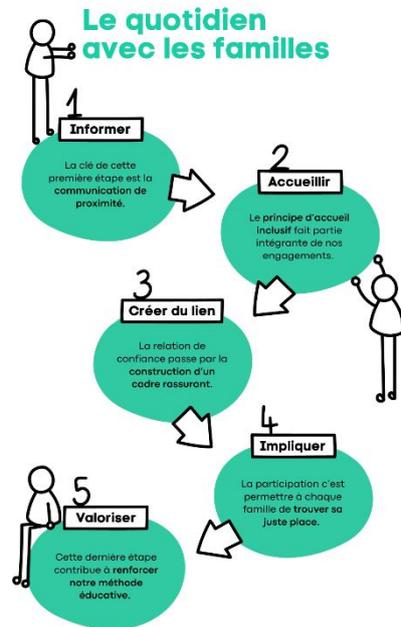
L'équipe assure une transmission orale auprès des familles, notamment au moment de l'accueil du matin et du soir. Cela permet de donner des repères, de répondre aux questions et d'informer les familles sur la journée de leur enfant.

### Affichage :

Un tableau d'affichage dédié est installé dans le hall de l'accueil, sur lequel figurent : le programme des activités, les sorties prévues, le menu de la cantine, le numéro de téléphone du centre, la journée type et toutes les informations importantes.

### Transmission des informations relatives à la vie de l'accueil :

Les informations pratiques sont partagées régulièrement avec les familles : menus de la semaine, programmes d'activités, invitations, journées types, fiches d'inscription et autres informations essentielles.





- **L'aménagement de l'espace** : Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familier et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.
- **Le processus de coéducation** : l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : réunions de rentrée, temps d'accueil, goûters conviviaux, ateliers parents-enfants, commission périscolaire, réunions d'informations, expositions et spectacles des enfants.
- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.



# LE CADRE LÉGAL

Les accueils périscolaires des mercredis et des vacances sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections. Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CAFS) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

## FOCUS

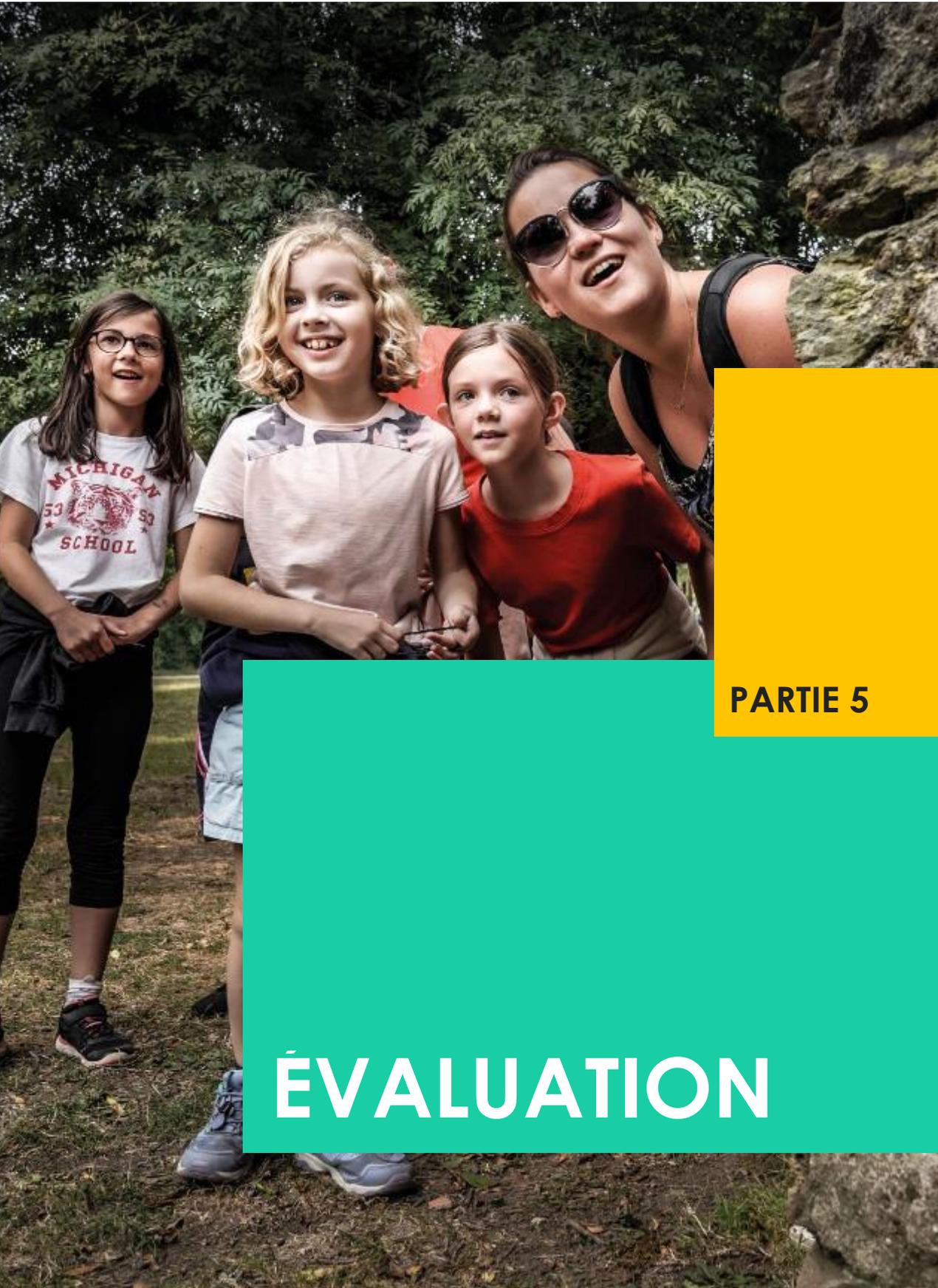
### ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs périscolaire sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.

Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.



**PARTIE 5**

# ÉVALUATION



## L'ÉVALUATION

L'évaluation, en tant que **démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue**, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs périscolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

### AVEC L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs extrascolaire. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion : journal de bord, réunions de régulation, débriefings réguliers, etc.
- Un suivi des réunions : compte rendu ou suites à donner. Les sujets récurrents permettent d'identifier des besoins en formation.
- À chaque fin de période les animateurs remplissent un questionnaire, de façon individuelle et anonyme, par l'intermédiaire d'une plateforme en ligne

### AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation : jeux de cibles avec questionnaires sur la période, retours à l'oral, boîtes à idées, murs d'expressions, réunions de programmation des activités avec les enfants



- La mise en place d'un projet de reportage de ce qui se fait au centre incarne la tenue d'un carnet de bord collectif tenu par les enfants pour garder une trace des animations. Il pourra contenir photos, textes.
- Des évaluations de fin de cycles pour une activité ou un parcours : Est ce que les enfants ont apprécié de participer à ce parcours ou cette activité ? Est ce qu'ils sont à l'aise dans le groupe ? Est ce qu'ils ont pris facilement la parole ? Est ce qu'ils parlent de ce parcours ou de cette activité en famille ? Est-ce qu'ils souhaitent poursuivre cette activité ?

## AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil extrascolaire grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.
- Des moments d'échanges formels et informels : commission périscolaire, expositions, affichage, ateliers d'évaluation.



# ANNEXES & RESSOURCES



## LES FONDAMENTAUX

- Le **projet éducatif de la Fédération** ainsi que le Manifeste « Nous demain ! » sont disponibles sur <https://www.leolagrange.org/>.
- Le **projet éducatif de la Ville** de Schiltigheim est disponible sur : <https://www.ville-schiltigheim.fr/vie-quotidienne/scolaire-et-periscolaire/accueils-periscolaires-et-de-loisirs/>
- La **boîte à outils Léo** pour les professionnels enfance est disponible sur : <https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/>

## DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose **un réseau national et des réseaux régionaux**, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre une convention professionnelle, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs périscolaire.

## LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE



La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres réglementaires

C'est **un outil de management** qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore sur la capacité à résoudre un problème.



**Léo Lagrange  
Animation  
Schiltigheim**

**ALSH Exen  
112 Route de  
Bischwiller  
67300 SCHILTIGHEIM**